

1 Données générales

Description du produit / Application

RINOL PU-S602 est une masse de revêtement à 2 composants, pigmentée, solvantée, résistante aux UV et à l'abrasion, à base de résine polyuréthane de haute qualité, avec une très bonne aptitude au nettoyage.

RINOL PU-S602 est utilisé comme couche de finition mate pour les systèmes de revêtement durs et tenaces à base de polyuréthane et de résine époxy.

2 Instructions de pose

Préparation du support

Le support doit être propre et exempt d'agents de séparation. Le RINOL PU-S602 peut être appliqué sur les revêtements de surface RINOL PU / EP.

En principe, il faut vérifier si le support est poreux, car dans ces cas, des bulles peuvent se former dans le revêtement. Ceci doit être vérifié par l'ap-
plicateur et, le cas échéant, traité. L'application doit se faire à 20°C au plus tôt 24 h après l'application de la couche précédente.

Il faut veiller à ce qu'aucune substance contenant du silicone ou d'autres substances perturbant la réaction n'entre en contact avec le RINOL PU-S602 avant et pendant la phase de durcissement.

Mise en œuvre

Le produit est livré en quantités adaptées les unes aux autres dans des bidons bi-composants.

Avant la mise en œuvre, le matériau doit dans tous les cas être porté à température ambiante (température de la pièce et du sol).

Le composant A doit être brièvement remué. Ensuite, le composant B doit être entièrement vidé dans le composant A. Les deux composants doivent être mélangés de manière homogène pendant au moins 2 à 3 minutes à l'aide d'un agitateur électrique approprié. Il faut éviter de mélanger l'air. Le mélange doit être transvasé et ensuite agité à nouveau brièvement.

Le RINOL PU-S602 doit être réparti par portions sur la surface à l'aide d'une raclette en caoutchouc, mais le plus finement possible, et immédiatement passé au rouleau laqueur. Il convient d'éviter la formation de flaques lors de l'application.

Il faut travailler en passes croisées afin d'éviter les marques de rouleau.

Entretien

Pour conserver les propriétés du revêtement de sol en résine synthétique à long terme, nous recommandons un entretien régulier. Veuillez demander à cet effet nos instructions d'entretien RINOL.

Teinte

Presque toutes les teintes sont possibles. De légères variations de teinte sont inévitables pour des raisons liées aux matières premières. Des écarts de teinte peuvent apparaître durablement pour les teintes claires, comme par exemple dans la gamme des jaunes ou des oranges, en raison du remplissage avec du sable de quartz.

Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Taille du bidon (bidon à 2 composants)	Bidon de 15 kg
2	Couleurs	Couleurs standard RINOL (mates)
3	Durée de conservation / stockage	6 mois à 15-20°C, dans tous les cas (même pendant le transport) à l'abri du gel, protéger des rayons directs du soleil.

Données techniques

Mélange liquide (A+B)

1	Temps de traitement (20°C)	env. 90 minutes
2	Température de mise en œuvre / du matériau et de la pièce	15-25°C (min. 3 degrés au-dessus du point de rosée, même pendant la pose et le durcissement)
3	Consommation de matériau (respecter les instructions de pose !)	env. 60 - 150 g/m ²
4	Praticabilité (20°C)	après env. 18 - 24 heures
5	Humidité relative de l'air	< 75% pendant toute la phase de pose et de durcissement

Données techniques

Matériau durci

1	pleine capacité de charge mécanique (20°C) chimique (20°C)	après 7 jours après 28 jours
---	---	---------------------------------

Mesures de protection

Pour les consignes de manipulation du produit, veuillez consulter la fiche de données de sécurité en vigueur et les directives de l'industrie chimique sur la manipulation des produits de revêtement (M004/M023). Lors de l'application, porter des vêtements et des lunettes de protection appropriés.

Le contact cutané avec les résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Remarque

La compilation des données techniques des produits de l'entreprise a été effectuée avec le soin nécessaire. Toutefois, toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, car les conditions d'utilisation échappent au contrôle de l'entreprise. Il incombe au client de vérifier lui-même si les produits conviennent à l'usage auquel ils sont destinés et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucun droit de responsabilité ne peut donc être déduit de la fiche technique du produit.

Nous attirons également l'attention sur le fait que seule la version la plus récente de la fiche technique est valable ou remplace toutes les fiches techniques antérieures. Les données techniques indiquées sont des valeurs approximatives que nous avons déterminées et qui n'ont pas valeur de garantie quant aux propriétés. Sous réserve de fautes d'impression, d'erreurs,

de traductions et de modifications. Veuillez noter que les données figurant sur les fiches techniques des systèmes peuvent différer selon les langues et les pays. Pour plus d'informations, consultez notre site Internet à l'adresse www.rinol.com.

Les surfaces soumises à des contraintes chimiques et mécaniques sont soumises à une usure due à l'utilisation. Dans ce cas, un entretien régulier est recommandé. Les quantités consommées, le temps d'application, la praticabilité et l'atteinte de la résistance dépendent de la température et de l'objet.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur d'effectuer ses propres tests d'applicabilité, le cas échéant, dans le cadre de ses possibilités. Vous trouverez dans le Guide Technique RINOL des possibilités de construction de couches et des informations plus détaillées sur la pose des produits RINOL.

Remarque importante

Outre la température ambiante, la température du sol est d'une importance décisive.

En cas de températures basses, les réactions chimiques sont en principe retardées. Le temps de travail et le temps de praticabilité sont donc plus longs. La viscosité plus élevée des produits augmente également la consommation de matériau.

A des températures plus élevées, les réactions chimiques sont plus courtes et les temps de finition et d'accessibilité sont plus courts.

Le matériau doit toujours être protégé de l'eau pendant l'application. Pendant l'application, il faut veiller à ce qu'aucune goutte de sueur ou d'eau ne pénètre dans la surface de revêtement fraîche (formation de mousse). En outre, le matériau doit être protégé de l'exposition directe à l'eau pendant environ 24 heures (à 20°C) après l'application.

Si un délai d'attente plus long (> 24 heures) s'écoule entre les différentes étapes de travail ou si des surfaces déjà traitées avec des résines synthétiques liquides doivent être recouvertes après une longue période, il convient de bien nettoyer l'ancienne surface, de la poncer soigneusement et de l'aspirer.

Les applications qui ne sont pas clairement mentionnées dans cette fiche technique ne doivent être effectuées qu'après consultation et confirmation écrite avec ou par le service technique d'application de RCR Flooring Products Italia S.r.l.

Protéger systématiquement contre l'action de l'humidité sur la face arrière et sous pression, même pendant l'utilisation.

Informations juridiques :

En raison de la diversité des matériaux, des supports et des conditions de travail, RCR Flooring Products ne peut garantir le résultat de son travail ni assumer une quelconque responsabilité, quelle qu'en soit la raison et/ou la situation juridique. Par ailleurs, les conditions générales de vente les plus récentes de RCR Flooring Products Italia S.r.l. s'appliquent. Elles peuvent être demandées ou consultées et imprimées sur www.rinol.it. Nous nous réservons expressément le droit de modifier les spécifications des produits.

Marquage CE :

La norme DIN EN 13813 "Mortiers de chape, masses de chape et chapes - Propriétés et exigences" (janvier 2003) définit les exigences pour les mortiers de chape utilisés pour les constructions de sols à l'intérieur des bâtiments.

Les revêtements et scellements en résine synthétique sont également couverts par cette norme. Les produits conformes à la norme susmentionnée doivent être munis du marquage CE.

 RCR Flooring Products Italia S.r.l. Via Chiarugi 76/U I-45100 Rovigo	
05 ¹	EN 13813 SR-B1,5-IR4
1119-CPR-0833	09
	EN 1504-2

Chape/revêtement en résine synthétique pour usage intérieur dans les bâtiments (structures selon fiches techniques)	
Réaction au feu :	NPD ²
Perméabilité à l'eau :	NPD ²
Résistance à l'usure (Abrasion Resistance) :	NPD ²
Résistance à l'adhérence (Bond) :	B 1,5
Résistance aux chocs (Impact Resistance)	IR 4
Isolation contre les bruits d'impact :	NPD ²
Absorption du bruit :	NPD ²
Résistance chimique :	NPD ²

-1) Les deux derniers chiffres de l'année d'apposition du marquage CE.

-2) NPD = No Performance Determined ; valeur caractéristique non définie

Marquage CE : 1504-2

Les systèmes de sol soumis à des sollicitations mécaniques et dont les produits répondent à la norme DIN EN 1504-2 doivent également satisfaire à l'exigence DIN EN 13813.

La norme DIN EN 1504-2 " Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Partie 2 : "Systèmes de protection de surface pour le béton" définit les exigences pour les procédés de protection de surface" imprégnation hydrophobe" imprégnation et revêtement. En cas de besoin, la fiche technique correspondante peut être demandée.

Code GIS: PU 50

Pour plus d'informations sur le Giscode, consultez Wingis en ligne sur <https://www.wingisonline.de>